

Des arrangements ont été faits pour que l'enregistrement soit pris au sein même des industries comptant plus de cent employés. Le même privilège a été accordé aux institutions.

L'enregistrement a commencé à la date désignée d'un bout à l'autre du Canada et s'est poursuivi sans encombres, de sorte qu'il était terminé dans la limite de temps spécifiée. Il est évident que l'enregistrement a été complet et a englobé toute la population canadienne de plus de seize ans, hommes et femmes, en résidence permanente, indépendamment de leur citoyenneté.

Les sous-registres ont fait une copie supplémentaire de la carte de chaque célibataire masculin, de 19 à 45 ans inclusivement, et de tous les veufs sans enfant, dans le même groupe d'âge. Les registres de division se sont servis des cartes presque immédiatement pour mobiliser les hommes pour l'entraînement militaire.

Quand l'enregistrement a été terminé, tous les maîtres de poste du Canada ont été nommés sous-registres pour l'enregistrement de toutes les jeunes personnes atteignant 16 ans, des personnes qui se trouvaient en dehors du Canada lors de l'enregistrement ou qui ne s'étaient pas enregistrées pour toute autre raison. Plus tard les règlements ont été modifiés afin de donner à tous les maîtres de poste la permission d'émettre des duplicata de certificats pour remplacer ceux qui avaient été perdus, détériorés ou détruits, ainsi que d'émettre des certificats pour les femmes qui changeaient d'état conjugal.

Divers usages de l'enregistrement national.—La première compilation, en outre de servir à la mobilisation du capital humain pour entraînement militaire, portait sur l'"occupation spéciale", c'est-à-dire les occupations associées à la fabrication de matériel de guerre. Ces cartes ont été codifiées, vérifiées, poinçonnées et passées dans les catalogueuses, où elles ont été classées par occupations: chaque carte a été passée dans les catalogueuses et mise en tableaux de façon à donner le nom et l'adresse des personnes ayant ces occupations spécialisées. Ces listes sont à l'usage des bureaux de placement, des divers ministères du Gouvernement et des manufacturiers qui ont besoin de certaines catégories d'employés. Le même procédé a été adopté pour toutes les personnes qui ne vivent pas et ne travaillent pas sur une ferme, qui n'ont pas une occupation spéciale, mais qui ont de l'expérience en agriculture. Ces listes particulières seront utilisées s'il y a pénurie de main-d'œuvre agricole en 1941.

A la demande des gouvernements hollandais, belge et polonais, les cartes d'enregistrement ont servi à trouver tous les citoyens hollandais, belges et polonais d'âge militaire pour former des régiments de sujets de plusieurs de ces pays "occupés". Les Gouvernements d'autres pays envahis se prévaudront sans doute des facilités qu'offre l'enregistrement national. Les cartes sont disposées par ordre alphabétique et par province, de sorte qu'on peut trouver facilement la carte de toute personne.

Section 19.—Superficie et population de l'Empire Britannique

Les statistiques sur la superficie et la population des territoires qui constituent l'Empire Britannique en 1931 ainsi que les chiffres comparatifs des populations de 1921 et de 1911 sont donnés au tableau de la page 167 de l'Annuaire de 1934-35.

Section 20.—Superficie et population de l'univers

Les statistiques montrant les superficies et les populations des différents continents et les détails de chaque pays, en 1931, paraissent au tableau des pages 170 et 171 de l'Annuaire de 1934-35.